Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212902027-20251211-D20251112141-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la commune de PLOUNÉOUR-MENEZ
FINISTERE

Date de convocation 04/12/2025	Membres En exercice : 15 Présents : 10 Votants 13

Séance ordinaire du 11/12/2025 à 20h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé , à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Sébastien MARIE, Maire

Présents :Sébastien MARIE – Pauline LACHIVER-KERGOAT - Delphine SAUBAN – Maëldan CORRE – Laurent FONTANIER - Aline COAT – Annick GUILLERM - Thomas GALL - René CHEVER – Baptiste MESSAGER
Absent ou excusé :

Allan LEON ayant donné procuration à Sébastien MARIE
Marie ROBAIL ayant donné procuration à Delphine SAUBAN
Graziella LIGUINEN ayant donné procuration à René CHEVER
Stéphanie MORVAN
Pascal MOGUEROU

Secrétaire : Aline COAT

OBJET : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC HEOL

Madame la Maire-Adjointe chargée de l'urbanisme et de l'environnement rappelle les fonctions de l'association HEOL en pays de Morlaix pour tout ce qui concerne notamment le Conseil en énergie et les études d'installation, d'analyse de coûts pour les différents projets de la collectivité.

Le coût annuel est de 1 156.23 € HT en 2025, 1 182,81 € HT en 2026 et 1 196.10 € HT en 2027

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le renouvellement sur 3 ans à partir de 2025, de la convention d'assistance Conseil en énergie partagée avec l'Agence Locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix, selon les conditions exposées en séance.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire,

Sébastien MARIE

MAIRIE DE PLOUNÉOUR-MENEZ (Finistère)